



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale  
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 30/08/2022

### MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 17 et le 30 août 2022 :

### AVIS DÉLIBÉRÉS

- Modification n°1 du schéma de cohérence territoriale (Scot) du BUCOPA (Bugey, Côtière, Plaine de l'Ain) (01)

*Modification engagée par le Syndicat Mixte Bugey Cotière Plaine de l'Ain – BUCOPA visant à prendre en compte le plan de gestion des risques inondations (PGRI), prévoir l'accueil de 2 EPR au centre nucléaire de production d'électricité du Bugey et renforcer les efforts en matière de transition énergétique et de rationalisation foncière du territoire.*

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Pizay (01)

*Révision ayant pour principaux objectifs de créer une dizaine d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sur 2,4 ha et d'urbaniser les dents creuses de cette commune résidentielle de près de 800 habitants.*

- Mise en compatibilité dans le cadre d'une déclaration de projet du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bourg d'Oisans (38)

*Création d'une zone Ni au sein d'une zone N pour permettre l'implantation d'une installation de stockage de déchets inertes d'une capacité de 290 000 m<sup>3</sup> sur 4,17 ha.*

- Création d'un centre de traitement de déchets produits à l'issue d'opérations de nitruration à Andrézieux-Bouthéon (42)

#### Service presse CGEDD / MRAe

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : [karine.gal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:karine.gal@developpement-durable.gouv.fr)

Bruno Hémon - Tél : 01 40 81 68 63

Mél : [bruno.hemon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bruno.hemon@developpement-durable.gouv.fr)

*Création, par la société HEF M&S Services, d'un centre de régénération des sels de nitruration sur une surface totale de 4162 m<sup>2</sup>, sur son site actuel, dans la zone industrielle des Frondières.*

- Fabrication de probiotiques à partir d'organismes pathogènes et d'organismes génétiquement modifiés à Aurillac et Arpajon sur Cère (15)

*Création de trois ateliers produisant des substances actives d'organisme génétiquement modifiés (OGM) et de pathogènes de classe de confinement 2 au sein du site de Biose Industrie dans la zone industrielle de Sistrières.*

- Révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Lac (73)

*Révision portant sur le déclassement d'un espace boisé classé pour la construction d'un équipement de prélèvement d'eau dans le lac du Bourget à Aix-les-Bains, la réduction d'une zone naturelle pour un projet de logements à Drumettaz-Clarafond et sur la réduction d'une zone agricole pour la création de stationnements à Pugny-Chatenod.*

- Micro-centrale hydroélectrique sur le torrent de Pécelet sur la commune des Belleville (73)

*Création d'une microcentrale d'une puissance maximale brute de 3,9 MW, d'une hauteur de chute de 333 m et court-circuitant sur 1,7 km le torrent Pécelet par une conduite forcée enterrée, en Tarentaise, à proximité des stations des Ménuires et Val Thorens.*

- Mise en compatibilité, dans le cadre de la déclaration de projet de la carrière des Gravilles, du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Massiac (15)

*Déclassement de deux zones (Ne et A) pour permettre la création et l'exploitation d'une carrière sur une superficie de 6,98 ha.*

- Extension du camping d'Imbours sur la commune de Larnas (07)

*Extension du camping du domaine d'Imbours, 270 ha, avec 75 emplacements supplémentaires de « mobil-homes » au nord-est du domaine, portant le nombre total d'emplacements à 757.*

- Prolongation de la ligne du tramway du Mont-Blanc jusqu'au Nid d'Aigle et aménagement de la gare de Bellevue sur la commune de Saint-Gervais-les-Bains (74)

*Prolongation d'environ 300 m de la ligne du tramway jusqu'au refuge du Nid d'Aigle, à 2 409 m d'altitude, extension de celui-ci et reconstruction de la gare intermédiaire de Bellevue, portées par la Compagnie du tramway du Mont Blanc, augmentant ainsi sa capacité de 1000 à 1300 voyageurs par jour.*

- Révision du plan local d'urbanisme de Dunières (43)

*Révision ayant pour objet de rendre compatible ou conforme le PLU avec les différents documents d'ordre supérieurs (Scot de la Jeune Loire, PPRI de la Dunière) et d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires tout en contribuant aux besoins actuels de la population.*

**La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes** émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent.

La MRAe est composée de membres issus du CGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site :  
<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>